



II NOUS FAUT DE BONS CORRESPONDANTS

L'expérience de cette année nous vaut, dans ce domaine, quelques constatations essentielles :

1° Il faut des correspondants

Nos camarades commencent à s'en rendre compte. Vous ne tirerez certes pas tout de la correspondance, mais elle sera un but qui motivera toute votre activité scolaire, et même extra-scolaire. Certains camarades nous signalent un ralentissement de l'intérêt, une pénurie de textes, une paresse à écrire. Nous répondons toujours : Avez-vous des correspondants ? — Et si vous entendiez ceux de vos camarades **qui** ont eu la chance — méritée d'ailleurs — de pratiquer intensément les échanges que nous préconisons et que nous organisons, vous seriez convaincus. Si cet échange se complète en fin d'année par un échange d'élèves, alors c'est le comble de la réussite.

Et l'idée fait très rapidement son chemin. Cette année, plusieurs dizaines d'écoles ont pratiqué, en juillet, l'échange d'élèves avec leurs correspondants réguliers. Nous publierons leurs comptes rendus éloquents dans un n° spécial de B.E.N.P. qui paraîtra en décembre.

Nous soulignons bien : « Vous ne pratiquez pas nos techniques si vous n'avez pas de correspondants, et de bons correspondants. »

Pour la pratique normale de ces correspondances, nous renvoyons à notre B.E.N.P. : *La correspondance interscolaire* qui donne tous renseignements.

Nous vous invitons, en conséquence, à remplir immédiatement et à retourner comme indiqué, la fiche de correspondance que nous vous avons donnée dans le N° 21, ou que nous vous enverrons sur demande.

Notre ami Alziary a déjà établi plusieurs centaines de correspondants. Nous vous rappelons que vous avez avantage à être intégré dans une équipe et à avoir un correspondant régulier.

Mais nous avons des observations particulières à ajouter.

Il nous faut de bons correspondants et, dans l'intérêt de tous, nous demandons à nos camarades de se discipliner et d'écouter nos recommandations.

1° **Toute école qui a demandé et accepté son inscription dans une équipe, doit respecter les lois essentielles de l'équipe.** Elle doit notamment envoyer à

chacun de ses coéquipiers qui lui envoient son journal, un journal mensuel normal et intéressant, qui ait une valeur d'échange suffisante. Dans le cas contraire, l'école déficiente devra compenser l'insuffisance par l'envoi de lettres, de documents, de colis, etc..

Il est inadmissible que certains écoles acceptent sans rien donner. Nous ne le tolérerons pas.

Nous demandons aux membres des équipes de dénoncer les écoles qui ne satisfont pas aux lois de l'équipe. Nous les rappellerons à l'ordre et, le cas échéant, nous les rayons, provisoirement ou définitivement, de nos services avec publication dans *L'Educateur*.

Nous savons tous qu'il est dans la vie des périodes difficiles, mais on doit toujours trouver le temps au moins d'aviser les coéquipiers qui comprendront et patienteront.

Alors, membres des équipes, surveillez-vous mutuellement et écrivez-nous si nécessaire.

2° Il faudrait faire mieux

L'équipe de correspondance pourrait devenir une sorte d'équipe pédagogique fonctionnant un peu comme le fameux *Tas IV*.

Une fois par mois, chaque membre de l'équipe polygraphie à 10 ex. deux pages 13,5x21, qu'il envoie à un responsable de l'équipe, qui agrafe les feuilles sous forme de journal. Ce journal gratuit et pratique, sera votre trait d'union et votre outil de travail.

A défaut, pratiquez le cahier roulant. Vous établissez un ordre. Et le cahier circule. Chacun y met ce qu'il désire. Vous avez là ainsi, avec seulement les frais de port, une excellente liaison qui décuplera la portée de vos échanges.

3° Les échanges réguliers d'Ecole à Ecole

Ces conseils sont plus particulièrement valables pour la correspondance régulière d'école à école. Cette correspondance donne des merveilles. Mais elle suppose l'entente permanente des éducateurs. S'il n'y a pas cette entente, vous n'aurez que désillusion : Un mot de l'Instituteur, une carte, une photo, un télégramme — pourquoi pas ! — arrangent bien des choses. Le désastre, c'est lorsque une école a l'impression que son correspondant prend et ne donne rien. Cela est injuste, immoral. Cela ne doit pas être.

Premier travail d'un camarade à qui on vient d'attribuer une école correspondante régulière pour échange permanent, plusieurs fois par semaine, des imprimés

(voir B.E.N.P.) : écrivez à l'instituteur. Par la suite, maintenez cette correspondance régulière. Si l'instituteur ne vous répond pas, inutile de commencer l'échange. Avisez-nous.

L'échange régulier ne peut fonctionner que par l'accord permanent des instituteurs. Si cet accord existe, tout va bien : vous réglerez entre vous, souverainement, le rythme et l'importance des envois, en tenant compte de tous les considérants.

Faites donc la loi vous-mêmes. Les échanges doivent être, cette année, un succès général, et vous nous en direz des nouvelles.

N'attendez d'ailleurs pas la fin de l'année pour critiquer ou vous plaindre. Vous connaissez notre adresse et l'*Educateur* vous est ouvert.

*
**

Tous les éducateurs peuvent participer aux échanges. Nous avons chaussures pour tous les pieds. Nous établissons même sur demande des correspondances d'Ecole à Ecole.

Nous en parlerons dans le prochain n°, ainsi que des correspondances internationales.

C. F.

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES

En ouverture de la *Chronique des Echanges*, je rappellerais brièvement quelques prescriptions importantes.

Les correspondances — échanges journaliers, par équipes et autres modes — précédemment établies sont automatiquement reconduites pour l'année scolaire 1948-1949.

Ceux qui veulent cesser ces correspondances doivent s'en aviser mutuellement et personnellement : le service ne se charge pas de le faire. C'est aux intéressés eux-mêmes de se signifier leurs intentions, leurs décisions.

Ceux qui veulent renouveler leurs correspondances peuvent adresser une demande au service ; c'est ce qu'ils font généralement, à moins qu'ils se pourvoient par relations personnelles.

Toutes les demandes reçues depuis janvier 47 ont été, ou seront prises en considération ; elles ont reçu, ou recevront satisfaction dans la mesure des disponibilités.

Remplissez les formules avec le plus de soin, le plus de précision possibles ; ne craignez pas de fournir des détails de scolarité pratiques très complets. Entre autres, les écoles mixtes ou à

classe unique, indiquez bien la répartition de vos effectifs par sexe, par âge ; les classes de villes, spécifiez le cours exact.

Le nombre d'élèves est primordial pour l'affectation d'un correspondant régulier.

Etablissez les demandes au nom du personnel, et non pas à celui d'une école, d'une coopérative scolaire ou autre groupement.

Souvenez-vous que c'est l'échange qui motive le journal scolaire ; munissez-vous donc de correspondants avant d'imprimer.

Il est généralement impossible de satisfaire strictement à la répartition géographique sollicitée. Il est tenu cependant le plus grand compte de l'indication spéciale au correspondant « régulier ». Pour l'équipe, c'est le principe de dispersion qui joue le plus souvent.

Comme toujours, le littoral, la montagne, le Midi, les colonies n'offriront pas les disponibilités nécessaires pour satisfaire les demandes dont ils seront l'objet : question de priorité en date ou de chance !

Nous pourrions, cette année, organiser un échange sérieux avec l'Afrique du Nord.

Quelques recommandations à présent :

Je vous prie instamment de retenir le ou les numéros de vos équipes et d'en produire la référence dans toutes vos relations avec le service des échanges. Merci d'avance pour le temps que vous ne nous ferez pas perdre et pour la bonne marche du travail que vous assurerez ainsi sans trop de peine.

- Quand vous annulerez une demande, indiquez la nature de votre classe : je la pisterai plus facilement.

- En cours d'année, dès que pour une cause quelconque, vous cessez l'échange, avisez le service et, encore mieux, vos coéquipiers aussi. Vous faites partie d'un réseau envers lequel vous avez contracté des obligations d'activité, de concordance, d'harmonie. L'équipe de correspondance est un produit, une école de solidarité.

- Toute demande de correspondance doit être accompagnée d'un montant de 30 fr. pour frais de correspondance et d'organisation ; c'est un minimum.

- Pour tous renseignements, documentation, information, initiation, reportez-vous à la brochure B.E.N.P. n° 32, « Les Correspondances interscolaires ».

- Adressez un exemplaire de chaque numéro de votre journal à FREINET, à Cannes, d'une part et, d'autre part, à : ALZIARY, « L'Abri »,

Vieux chemin des Sablettes.

La Seyne-sur-mer (Var)

Cpte chèques postaux : Marseille n° 414